



Modification de poste hors qualification

Par **Julien76000**, le **14/12/2011** à **23:17**

Bonsoir,

Ma mère travaille dans une coopérative depuis 37ans, elle occupe un poste de secrataire où elle s'occupe principalement des payes des salariés. On lui a dit qu'elle allait changer de poste pour un poste en comptabilité. Elle n'a jamais été formée à la comptabilité et ne souhaite pas ce poste. Le motif de ce changement de poste est que l'entreprise souhaite embauché une jeune cadre qui s'occupera de la paye des salariés ainsi que d'autre taches administrative, cette re-structuration du poste n'est pas à la suite d'un plan de sauvegarde. L'entreprise se porte très bien.

Il y a 37 ans qu'elle travaille dans cette entreprise, donc elle n'a jamais eu de contrat de travail écrit.

Quels sont ses droit? Peut elle refuser cette modification de poste sachant qu'il est hors qualification et qu'il n'y a pas de plan de sauvegarde (par rapport à la re-structuration) ?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Par **P.M.**, le **15/12/2011** à **15:01**

Bonjour,

Il faudrait connaître la qualification figurant sur ses feuilles de paie mais sur le principe, la salariée peut refuser une modification d'un élément essentiel de ses relations de travail, la feuille de paie pouvant faire office de contrat de travail...